

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES
28 FÉVRIER 2022, 19 h**

Procès-verbal de la 1^{re} assemblée spéciale de l'année 2022 du conseil d'administration du conseil de quartier Duberger – Les Saules, tenue le mercredi 28 février 2022, à 19 h, par visioconférence.

Rencontre en visioconférence

https://villequebec.zoom.us/meeting/register/tZMkf-murj4oH91Uk8wmU3nr_JMxBTzWrirn

Numéro de réunion : 879 8060 5259
Par téléphone : 1-855-703-8985 (numéro gratuit)

SONT PRÉSENTS :

Mme Dominique Tremblay	Administratrice
Mme Valérie Harton	Administratrice
Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
M. Patrice Côté	Administrateur
M. Hervé Landri Fondja	Administrateur
Mme Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules – Les Méandres
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale, district de Vanier – Duberger

SONT ABSENTS :

M. Mahmoud Mohanna	Administrateur
--------------------	----------------

IL Y A DONC QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques
Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques
Carolyne Larouche	Directrice de la Division de la planification du transport et de la conception routière
France Boisvert	Équipe de la conception routière (géométrie)
Sergio Marques	Ingénieur

Outre les noms énumérés ci-dessus, 18 personnes sont présentes.

ORDRE DU JOUR DE LA 1^{re} ASSEMBLÉE SPÉCIALE 2022
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES

- 22-02-1. Ouverture de l'assemblée
- 22-02-2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 22-02-3. Séance d'information et d'échanges sur les cheminements scolaires des écoles suivantes :
 - École Sainte-Monique
 - École du Domaine
 - École des Écrivains
- 22-02-4. Levée de l'assemblée

22-02-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Dominique Tremblay ouvre l'assemblée à 19 h 03 et constate qu'il n'y a pas quorum au début de la rencontre.

À 20 h, Mme Alexandra Mauger constate le quorum puisque cinq administrateurs sont désormais présents.

22-02-2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour ne peut être adopté au début de la rencontre puisqu'il n'y a pas quorum.

À 20 h, puisque le quorum est constaté, sur une proposition de Mme Dominique Tremblay dûment appuyée par Mme Valérie Harton, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

22-02-3 SÉANCE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES SUR LES CHEMINEMENTS SCOLAIRES DES ÉCOLES SUIVANTES :

- École Sainte-Monique
- École du Domaine
- École des Écrivains

Mme Dominique Tremblay fait part du rôle du conseil de quartier.

Mme Alexandra Mauger se présente et informe l'auditoire de l'objet de la rencontre et de la façon dont celle-ci se déroulera.

Mme Carolyne Larouche se présente ainsi que ses collègues Sergio Marques et France Boisvert de la Ville de Québec et débute la présentation.

M. Sergio Marquis explique ce qu'est un cheminement scolaire désigné et explique les enjeux des écoles qui font partie du conseil de quartier. Il présente ensuite les modifications proposées, les faits saillants d'un sondage, le bilan et les interventions prévues pour chaque école ainsi que les prochaines étapes.

Mme France Boisvert présente les aménagements actuels ainsi que les propositions envisagées pour chaque école.

Période de questions

Mme Maryse Beaulieu se questionne concernant la période de construction qui se déroulerait cet été et qui pourrait nuire aux camps de jour qui se tiennent dans les écoles ciblées. Mme Larouche et M. Marques précisent que la sécurité des jeunes sera prise en compte et que des mesures seront adoptées pour éviter de gêner les camps de jour le plus possible.

Mme Geneviève Fortin Boudreault souligne que plusieurs parents n'ont pas été informés de la présente rencontre, ce qu'elle trouve déplorable. Mme Mauger répond qu'au-delà de 1 300 invitations papier ont été distribuées et que les conseils d'établissement et les directions d'écoles en ont été informés.

Mme Anne-Marie Boucher aimerait savoir si les pistes cyclables ont été prises en compte dans les cheminements scolaires. M. Marques indique que les projets sont travaillés en parallèle, mais ne sont pas aux mêmes niveaux de développement et d'intervention actuellement.

M. Sylvain Bilodeau se questionne concernant la mise en place de brigadiers scolaires. Mme Larouche mentionne que l'analyse se fait en fonction de la dangerosité, des enjeux de sécurité et du volume de véhicules. Ils coopèrent avec les gens qui coordonnent l'équipe de la brigade scolaire. M. Marques précise qu'une évaluation et un raisonnement global sont en cours.

M. Denis Fortin souligne qu'un débarcadère aurait été préférable pour l'école du Domaine. M. Marques indique que les propositions de modifications n'ont pas la prétention de régler tous les problèmes, mais sont une première étape et que des mesures pourront être bonifiées. Cependant, la création de débarcadères relèverait plutôt du Centre de services scolaire puisqu'il s'agit de terrains privés.

À compter de 20h02, à l'invitation de Mme Cristina Bucica, les participants se divisent en sous-groupes.

22-02-4 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Puisque les participants sont désormais divisés en sous-groupes, la réunion se termine à 20h02, sans que la levée de l'assemblée ne soit adoptée.